

Rue de l'Eglise 14 - Case postale 16 - CH-1987-Hérémence T +41 (0)27 282 50 20 - F +41 (0)27 282 50 21 commune@heremence.ch - www.heremence.ch

Comment gérer vos déchets domestiques

Directives pour la collecte des ordures

Dès 2014

Les ECO-POINTS sont accessibles en permanence

Horaires d'ouverture de la déchèterie communale du Pont-de-la-Scie

ETE (du 01.04 au 31.10)

Mardi : 15h00 à 18h00 Vendredi : 15h00 à 18h30 Samedi : 08h00 à 11h30

HIVER (du 01.11 au 31.03)

Mardi : 15h00 à 17h00 Vendredi : 15h00 à 17h00 Samedi : 08h00 à 11h30











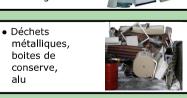














Déchets

inertes

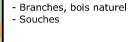






- Pelouse, déchets de haies - Déchets compostables

Ecrasées



- Meubles usagés, matelas, - Skis, surfs, souliers de skis - Bois traités, matériaux composites séparer et trier ce qui peut l'être

Dans des sacs soigneusement fermés

A remettre à l'exploitant de la déchèterie

Domestique uniquement

Séparer par type selon

indication de l'exploitant

Domestique uniquement

Séparer par type selon indication de l'exploitant

 Verres, vitrages, - Céramiques ...) Domestique uniquement

Par vos soins

- Tuiles,

Carrelages,

Par vos soins

Par vos soins

Dans le container

spécifique



Aux places de dépôt spécifiées des Eco-Point



Dans le container spécifique

spécifique



A l'emplacement spécifié

Dans le container

spécifique

spécifique



Dans le container



Dans les Palox spécifiques

Dans les

spécifiques

bennes



Dans les



Lors d'un changement, retour au fournisseur qui a une filière organisée de recyclage, ou à la déchèterie



Retour en pharmacie uniquement



ECO-POINT

ECO-POINT

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE

POINT DE VENTE **DECHETERIE**

POINT DE VENTI DÉCHÉTERII

POINT DE

